

>> SUAP-FTO-33

Allonger ou immobiliser une victime debout



Nombre d'équipiers



Matériel

- Plan dur
- Sangle araignée
- Cale de tête
- Couverture



Indications

- Dans un grand nombre de cas, les victimes sont retrouvées debout après avoir effectué une chute ou après un accident de la circulation.



Justification

- Le plan dur avec immobilisateur de tête est utilisé en l'absence de MID pour immobiliser une victime suspecte d'un traumatisme du rachis.
- Le plan dur peut être utilisé pour allonger une victime suspecte d'un traumatisme du rachis et qui est retrouvée debout.



Risques

- Afin de respecter l'axe « tête-cou-tronc », l'action des équipiers est coordonnée
- Le contrôle de la motricité et de la sensibilité avant et après la manœuvre doit permettre de détecter toute aggravation.



Réalisation



- L'équipier 1 reste au maintien de tête à l'issue de la pose du collier.



- L'équipier 2 place le plan dur contre le dos de la victime et vérifie que rien ne peut gêner sa bascule au sol.
- Ajuster, si nécessaire la position de l'immobilisateur de tête à la taille de la victime.



L'équipier 3 se place face à la victime, à côté de l'équipier 1.

- Passer un de vos avant-bras sous l'aisselle de la victime.
- Saisir la poignée du plan dur la plus haute possible pour assurer un maintien optimal de la victime.
- Placer l'autre main de manière à relayer le maintien tête de l'équipier à la tête.



L'équipier 1 réalise la même opération :

- Passer votre main libre sous l'aisselle de la victime.
- Saisir la poignée du plan dur la plus haute possible pour assurer un maintien optimal de la victime.
- L'autre main continue à assurer le maintien de la tête de la victime.



Équipier 2 : « Êtes-vous prêts ? »

Équipier 1 et 3 : « Prêts ! »

Équipier 2 : « Attention pour poser... Posez ! »

Équipier 1 et 3 :

- Allonger la victime en basculant en arrière l'ensemble plan dur - victime.
- S'assurer que la tête de la victime reste au contact du plan dur et dans l'axe du tronc.



Équipier 2 :

- Accompagner l'ensemble plan dur - victime jusqu'au sol.



En cas d'immobilisation sur le plan dur

Équipier 2 :

- Assurer le maintien de la tête en relais des équipier 1 et 3.

Équipier 1 et 3

- Mettre en place l'immobilisateur de tête.
- Assurer l'immobilisation complète de la victime au moyen de la sangle araignée.
- Contrôler à nouveau la sensibilité et la motricité des extrémités



Points clés

- Le maintien de la tête est poursuivi jusqu'à l'immobilisation générale de l'axe « tête-cou-tronc ».
- L'action des sauveteurs est coordonnée.
- La tête est centrée sur l'immobilisateur de tête.
- Les mouvements de la colonne vertébrale sont limités lors de l'immobilisation de la victime.
- La mise en place de la sangle araignée se fait après avoir allongé la victime au moyen du plan dur.



Critères d'efficacité

La victime est allongée sur le plan dur.

- La manoeuvre n'a entraîné aucune aggravation d'une lésion de la victime.
- La victime est immobilisée complètement sur le plan dur.